Sur motion de M. Winch, pour M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toutes lettres échangées depuis le 1° janvier 1958 entre le ministre sans portefeuille, député de Terre-Neuve, au nom du Gouvernement, et le ministre des Affaires municipales de Terre-Neuve, relativement à la nomination de candidats désignés par le gouvernement fédéral à la St. John's Housing Authority. (*Avis de motion n° 100)

Sur motion de M. Winch, pour M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de la délibération du Conseil du Trésor T.B. 537517, en date du 11 septembre 1958. (*Avis de motion n° 101)

Sur motion de M. Winch, pour M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, rapports faits par des inspecteurs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et la Warnoch Hersey Company et tous autres documents échangés depuis le 1° juin 1955 entre le ministre, l'Administration ou tout ministère du gouvernement, relativement aux travaux de construction jugés peu satisfaisants et non conformes aux devis soumis par l'Administration en ce qui a trait au pont surélevé et aux écluses de Cornwall et à l'érection et au peinturage des portes busquées et des grilles de secteur à cet endroit. (*Avis de motion n° 103)

Sur motion de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toutes communications reçues depuis le 1° février 1959 par le premier ministre ou tout autre membre du gouvernement du Manitoba, concernant l'aide fédérale pour la prévention des inondations le long de la rivière Rouge, ainsi que les réponses pertinentes. (*Avis de motion n° 104)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-45, Loi modifiant la Loi sur l'accise;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté sur division.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-46, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse;